

Avis adopté

Séance plénière du 29 novembre 2023

Eau potable : *des enjeux qui dépassent la tarification progressive*

Déclaration du groupe Artisanat et professions libérales

Avec le réchauffement climatique, il est crucial de mieux préserver la ressource en eau et de mieux la gérer. Les canicules et sécheresses des derniers étés sont venues nous le rappeler.

S'il est impératif de renforcer la lutte contre les fuites des réseaux de distribution et de développer des solutions pour réutiliser les eaux grises, faire évoluer les usages vers plus de sobriété est aussi un enjeu majeur.

A ce titre, la tarification progressive – vue comme un instrument de signal-prix tendant à accroître le prix du mètre cube au-delà d'un certain niveau consommé – peut apparaître comme un outil vertueux. C'est ainsi que des communes se sont lancées dans son expérimentation.

Saisi sur les conditions de généralisation de cette pratique, le CESE a pu en analyser les modalités, les effets, mais aussi identifier les freins et les limites à son déploiement.

Cet avis propose d'autres voies pour préparer l'ensemble des usagers – ménages comme professionnels – à une hausse inéluctable du prix de l'eau, tout en encourageant la baisse de la consommation.

Dans les secteurs que nous représentons, des activités comme celle des coiffeurs, des pressings, des boulangers, pourraient être fragilisées par une hausse du prix, en raison de leur dépendance à l'eau potable dans leurs process de production ou d'hygiène.

Aussi, nous ne pouvons que soutenir les préconisations appelant à mieux connaître les besoins de consommation des diverses activités professionnelles et à mener des études d'impact en amont de nouvelles politiques tarifaires, ou encore à associer chambres consulaires et organisations professionnelles dans l'identification de mesures d'accompagnement techniques et financières pour réduire les consommations.

Dans les communes où l'équilibre entre la ressource et la consommation est menacé, le déploiement d'une tarification dite saisonnière devrait aussi, selon nous, associer les acteurs économiques locaux, afin de s'assurer que l'attractivité touristique, essentielle à la vie économique de nombreux territoires, est préservée.

Enfin, nous ne pouvons qu'approuver la nécessité d'une sensibilisation de tous, à la sobriété des usages.

C'est le sens des guides de bonnes pratiques que nous avons élaborés pour plusieurs de nos métiers et qui pourront inspirer de nouvelles démarches RSE sectorielles.

Des plans de sobriété pourront également être encouragés dans nos TPE par un dialogue social territorial porté par les CPRI, CPRIA et CPR-PL.

Saluant le caractère à la fois pédagogique et pragmatique de cet avis, **le groupe Artisanat et Professions libérales l'a voté.**